



Communiqué de presse

Production de maïs historiquement basse : s'adapter et carder le cap !

Paris, le 5 octobre 2022 – **Après une campagne de production record en 2021, la production 2022 est la plus mauvaise enregistrée depuis 2003. La récolte de maïs grain devrait avoisiner 10 millions de tonnes (à comparer à 14 millions de tonnes produites en moyenne sur les 5 dernières années). Des rendements décevants de 79 qx/ ha en moyenne nationale (contre 97 qx/ha en moyenne quinquennale) et une surface de 1,34 million d'ha (réduite de 70 000 ha de transfert en maïs fourrage) expliquent ce résultat.**

Une séquence climatique adverse

Suite à une vague de froid au début du printemps, la chaleur et la sécheresse se sont installées tout l'été et dans toutes les zones de production. Entre mi-mai et mi-septembre les écarts de température cumulés par rapport à une année normale s'envolent et aucune région n'a été épargnée. De même le déficit hydrique a concerné la quasi-totalité des zones de productions. La chaleur et la sécheresse ont affecté la floraison, entraînant des conséquences sévères d'autant plus sévères sur le maïs semence et le maïs fourrage semé à partir de la fin avril. Sans surprise, l'irrigation a préservé les rendements : les maïs irrigués atteindront 100 qx/ha en moyenne contre 66 qx/ha pour les maïs pluviaux.

Mobilisation sans faille pour faire face au manque de volume en maïs semence

En maïs semence le résultat attendu devrait se situer entre 70 et 75 % des objectifs de production : un résultat inédit en France. La situation similaire dans les autres pays producteurs de semences de maïs (dont la Roumanie et la Hongrie) va générer une dégradation des stocks et laisse craindre des ruptures d'approvisionnement pour certaines variétés. Il va falloir produire davantage de maïs semence en 2023 !

Inquiétude sur le marché et les charges de production

La hausse des importations chinoises, puis à la reprise post-covid et enfin à l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont maintenu les cours du maïs jusqu'à présent mais la concurrence des autres céréales sur certaines utilisations domestiques et celle du maïs ukrainien, les difficultés des industries liées à la hausse des charges, ainsi que la baisse de la consommation des ménages, laissent présager une prochaine baisse des cours. De plus, en raison du renchérissement de l'énergie, les coûts de production (gazole non routier, électricité, engrais) sont en hausse d'environ 20% par rapport à 2021 et de 25% par rapport à 2020.

Ces constats rendent nos actions d'autant plus légitimes !

Nous saluons les avancées obtenues en matière de gestion des risques demandées depuis des années. Grâce à la mise en œuvre du règlement OMNIBUS, avec une prime subventionnée à 70 % et un seuil de déclenchement à partir de 20% de pertes, auquel s'ajoute la prise en charge par l'Etat des risques exceptionnels, les producteurs auront un dispositif de protection plus efficace.

Nous sommes également soulagés de la validation du PSN français par la commission européenne. L'arbitrage rendu en matière de rotation des cultures (BCAE 7) permettra à certaines zones d'excellence de poursuivre la production maïsicole, alors que le besoin en maïs européen reste important.

Mais il faut aller plus loin et plus vite sur l'accès à l'eau. Une année comme celle que nous venons de vivre le démontre pleinement. Nous sommes bien conscients que cet accès nous oblige en matière de préservation de la ressource et d'amélioration de l'efficacité de l'eau. Produire avec moins d'eau c'est possible et c'est déjà une réalité. Faire sans, c'est impossible ! Les premières annonces sur la planification écologique nécessitent de mieux identifier l'enjeu agricole de l'usage de l'eau et de réfléchir la ressource à l'échelle du pays et de ses objectifs stratégiques de souveraineté.

Que ce soit en matière de biocarburants ou de biogaz dans le mix énergétique, il est important que ces solutions aient toute leur place. Non le 100% électrique n'est pas la seule solution pour le climat. Une motorisation hybride, fonctionnant au E85 s'avère tout autant, voire plus, vertueuse.

Pour Daniel Peyraube, Président de l'AGPM : *Dans la période de transition actuelle, la solidarité est absolument vitale : solidarité envers les éleveurs, solidarité « semenciers – multiplicateurs », solidarité « grandes surfaces – industriels – consommateurs ». Il nous faut agir collectivement, fuir les postures dogmatiques, et sans arrêt s'adapter tout en gardant le cap. Le nôtre est de contribuer à la souveraineté alimentaire et énergétique et au défi climatique, grâce aux atouts de notre plante maïs et au professionnalisme des hommes et des femmes de la filière.*

Contact Presse : Anne Kettaneh/AGPM - tél. 06 83 22 05 01